



Nombre de conseillers.....17
En exercice.....16
Présents à la séance.....10
Pouvoirs.....3
Excusés.....3

**DELIBERATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 07 MARS 2024**

**N°2024-03-23 : BUDGET ANNEXE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE JEAN LEBAS
BUDGET PRIMITIF 2024**

Le jeudi 7 mars 2024 à 14h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Livry-Gargan s'est réuni au Salon d'Honneur, lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Président, suite à la convocation faite le 29 février 2024.

Présents :

Mesdames Roselyne BORDES, Corinne CARCREFF, Marie-Catherine HERRMANN et Maria JEANNEY

Messieurs Pierre-Yves MARTIN, Gérard ATTARD, Olivier MARKARIAN, Marcel BARBES, Pascal CHOMEL et Patrick QUALITE.

Lesquels forment la majorité des membres du conseil d'administration du CCAS et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L 2121-17 1er alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales et des articles L 123-4 à L123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Pouvoir :

Monsieur Jean-Pierre BARATTA donne pouvoir à Monsieur Pierre-Yves MARTIN
Madame Claudine QUEMPEL donne pouvoir à Madame Roselyne BORDES
Madame Liliane GONNIN donne pouvoir à Monsieur Patrick QUALITE

Excusée :

Mesdames Laurence HODE, Josiane CADET et Nathalie JOLY

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance Madame Laurence CATTO a été désigné pour remplir ces fonctions.

Le Conseil d'Administration,

Sur proposition de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Président du CCAS, Rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Instruction Budgétaire et comptable M22 relative aux Etablissements et Services Publics Sociaux et Médico-Sociaux,

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 2024-01-01 en date du 25 janvier 2024 portant sur les Orientations Budgétaires 2024,

Vu la délibération n°2024-03-19 du 07 Mars 2024 affectant le résultat de l'exercice 2023,

Vu le rapport sur le présent BP 2024,

Considérant la présentation du Budget Primitif Annexe de la Résidence Autonomie Jean Lebas au titre de l'exercice 2024, après reprise de résultat anticipée de 2023, qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 400 161,21 € dont 1 251 911,72 € pour la section d'exploitation et 148 249,49 € pour la section d'investissement,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Article 1 : Adopte le Budget Primitif et les Annexes du Budget Annexe de la Résidence Autonomie Jean Lebas pour l'exercice 2024, Budget qui peut se résumer comme suit :

BUDGET ANNEXE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE JEAN LEBAS

BUDGET PRIMITIF 2024

<u>Section d'exploitation</u>		
Dépenses	Charges de la section d'exploitation	1 251 911,72 €
Chapitre 011	Dépenses afférentes à l'exploitation (GI)	392 017,71 €
Chapitre 012	Dépenses afférentes au personnel (GII)	596 595,00 €
Chapitre 016	Dépenses afférentes à la structure (GIII)	263 299,01 €
Recettes		
	Produits de la section d'exploitation	1 251 911,72 €
Chapitre 017	Produits de la tarification (GI)	622 513,00 €
Chapitre 018	Autres produits relatifs à l'exploitation (GII)	563 184,00 €
Ligne 002	Excédent d'exploitation reporté N-1	66 214,72
<u>Section d'investissement</u>		

Dépenses	Emplois	148 249,49 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	143 249,49 €
Recettes		
Recettes	Ressources	148 249,49 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00 €
Chapitre 28	Amortissements des immobilisations	120 000,00 €
Chapitre 001	Solde d'exécution reporté (N-1)	23 249,49 €

Annexe : BP 2024 Budget Annexe de la Résidence Autonomie Jean Lebas

Ainsi fait et délibéré en séance le 07 Mars 2024.




Pierre-Yves MARTIN
Président du CCAS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Accusé de réception en préfecture
093-269300182-20240307-2024-03-23-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024



République Française
VILLE DE LIVRY-GARGAN - Seine-Saint-Denis

FOYER RESIDENCE JEAN LEBAS

BUDGET PRIMITIF 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DU RAINCY

BUDGET : 04 FOYER RESIDENCE JEAN LEBAS

M22

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

ANNEE 2024

Sommaire

EXPLOITATION : DEPENSES	
GRUPE I - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	1
GRUPE II - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION DU PERSONNEL	2
GRUPE III - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	3
EXPLOITATION : RECETTES	
GRUPE I- PRODUITS DE LA TARIFICATION	4
GRUPE II - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	5
GRUPE III - PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	6
INVESTISSEMENT : DEPENSES	
CHAPITRE : 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7
CHAPITRE : 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8
CHAPITRE : 481 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	9
INVESTISSEMENT : DEPENSES - TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10
INVESTISSEMENT : RECETTES	
CHAPITRE: 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	11
CHAPITRE : 28 - AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	12
CHAPITRE : 481 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	13
INVESTISSEMENT RECETTES : TOTAL RECETTES D' INVESTISSEMENT	14
IV - Annexes	
RESIDENCE FOYER JEAN LEBAS - RESULTATS 2023	
ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE AU 01/01/2024	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL FJL AU 01/01/2024	

EXPLOITATION : DEPENSES
 GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

A/C n° 14/03/2024
 Date de réception préfecture : 14/03/2024
 Date de télétransmission : 14/03/2024

	Réel n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Reconduction (3)	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
				Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
EAU ET ASSAINISSEMENT				44 000,00	44 000,00		44 000,00
ENERGIE - ELECTRICITE				36 340,00	36 340,00		36 340,00
AUTRES FOURNITURES NON STOCKABLES				236 100,00	236 100,00		236 100,00
PRODUITS D'ENTRETIEN				820,00	820,00		820,00
FOURNITURES D'ATELIER				5 628,00	5 628,00		5 628,00
FOURNITURES ADMINISTRATIVES				200,00	200,00		200,00
AUTRES FOURNITURES HOTELIERES				900,00	900,00		900,00
AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES				249,71	249,71		249,71
ALIMENTATION				8 180,00	8 180,00		8 180,00
FOURNITURES MEDICALES				150,00	150,00		150,00
SERVICES EXTERIEURS							
61118 AUTRES		57 300,00			57 300,00		57 300,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATION		150,00			150,00		150,00
6288 AUTRES		2 000,00			2 000,00		2 000,00
TOTAL GROUPE I				392 017,71	392 017,71		392 017,71

EXPLOITATION : DEPENSES
 GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Reconduction (3)	Budget prévisionnel proposé		Total (5)=(3)+(4)	Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
				Mesures nouvelles (4)				
6331 VERSEMENT MOBILITE				9 704,00		9 704,00		9 704,00
6334 COTISATIONS AU CENTRE NATIONAL DE GESTION (CNG)				1 644,00		1 644,00		1 644,00
6338 AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS				3 292,00		3 292,00		3 292,00
6411 REMUNERATION PRINCIPALE				273 272,00		273 272,00		273 272,00
6411 INDEMNITE DE RESIDENCE				14 236,00		14 236,00		14 236,00
6411 AUTRES AUTRES				77 386,00		77 386,00		77 386,00
6413 REMUNERATION PRINCIPALE				59 148,00		59 148,00		59 148,00
64511 COTISATIONS A L'URSSAF				59 676,00		59 676,00		59 676,00
64514 COTISATIONS A L'ASSEDIC				2 246,00		2 246,00		2 246,00
64518 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX				2 676,00		2 676,00		2 676,00
64523 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE				86 260,00		86 260,00		86 260,00
6471 PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU FNAL				1 645,00		1 645,00		1 645,00
6475 MEDECINE DU TRAVAIL				1 000,00		1 000,00		1 000,00
64784 OEUVRES SOCIALES				2 756,00		2 756,00		2 756,00
64788 AUTRES				1 654,00		1 654,00		1 654,00
TOTAL GROUPE II				596 595,00		596 595,00		596 595,00

Accusé de réception en préfecture
 093-269300182-2024-03-23-DE
 Date de télétransmission : 14/03/2024
 Date de réception en préfecture : 14/03/2024

EXPLOITATION : DEPENSES
 GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

093-269300182-2024-03-23-DE
 Date de télétransmission : 14/03/2024
 Date de réception préfecture : 14/03/2024

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)		
LOCATIONS IMMOBILIERES				80 000,00	80 000,00	80 000,00
BATIMENTS PUBLICS				16 177,41	16 177,41	16 177,41
INFORMATIQUE				2 300,00	2 300,00	2 300,00
AUTRES				18 017,60	18 017,60	18 017,60
RESPONSABILITE CIVILE				450,00	450,00	450,00
ETUDES ET RECHERCHES				478,00	478,00	478,00
TAXES FONCIERES				23 500,00	23 500,00	23 500,00
AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)				370,00	370,00	370,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
6588 AUTRES				2 006,00	2 006,00	2 006,00
CHARGES FINANCIERES						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						
68112 IMMOBILISATIONS CORPORELLES				120 000,00	120 000,00	120 000,00
TOTAL GROUPE III				263 299,01	263 299,01	263 299,01
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)				1 251 914,72	1 251 914,72	1 251 914,72
DEFICIT DE LA SECTION D'EXPLOITATION REPORTE	Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1			Report à nouveau en n	
002 AMORTISSEMENTS COMPTABLES EXCEDENTAIRES DIFFERES						
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION				1 251 914,72	1 251 914,72	1 251 914,72

EXPLOITATION : RECETTES
 GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Reconduction (3)	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
				Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
AUTRES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO- SOCIAUX				622 513,00	622 513,00		622 513,00
TOTAL GROUPE I				622 513,00	622 513,00		622 513,00

Accusé de réception en préfecture
 093-269300182-202403072024-03-23-DE
 Date de télétransmission : 14/03/2024
 Date de réception en préfecture : 14/03/2024

EXPLOITATION : RECETTES
 GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Budget prévisionnel proposé				Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
	Réel n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)		
PRODUITS FINANCIERS						
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
AUTRES PRODUITS						
TOTAL GROUPE III						
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		1 185 697,00			1 185 697,00	1 185 697,00
002 EXCEDENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION REPORTE	Report à nouveau en n-2					
005 AMORTISSEMENTS COMPTABLES EXCEDENTAIRES DIFFERES	Report à nouveau en n-1					66 214,72
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		1 251 911,72			1 251 911,72	1 251 911,72

INVESTISSEMENT : DEPENSES
 Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

16	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Total	Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles			
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				5 000,00	5 000,00		5 000,00
TOTAL				5 000,00	5 000,00		5 000,00

Accusé de réception en préfecture
 093-269300182-20240307-2024-03-23-DE
 Date de télétransmission : 14/03/2024
 Date de réception préfecture : 14/03/2024

INVESTISSEMENT : DEPENSES
 Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Total	Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles			
2181 IMMOBILISATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS				1 40 857,43	1 40 857,43		1 40 857,43
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				2 392,06	2 392,06		2 392,06
TOTAL				1 43 249,49	1 43 249,49		1 43 249,49

INVESTISSEMENT : DEPENSES
 Chapitre: 481 CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

TOTAL

Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles	Total		

INVESTISSEMENT : DEPENSES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT				148 249,49	148 249,49	148 249,49
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1				
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT				148 249,49	148 249,49	148 249,49

INVESTISSEMENT : RECETTES
 Chapitre : 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Total	Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles			
TOTAL				5 000,00	5 000,00		5 000,00

Accusé de réception en préfecture
 093-269300182-20240307-2024-03-23-DE
 Date de télétransmission : 14/03/2024
 Date de réception en préfecture : 14/03/2024

INVESTISSEMENT : RECETTES
 Chapitre : 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Reel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Total	Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles			
2818 INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS				114 000,00	114 000,00		114 000,00
2818 MOBILIER				3 000,00	3 000,00		3 000,00
2818 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				3 000,00	3 000,00		3 000,00
TOTAL				120 000,00	120 000,00		120 000,00

INVESTISSEMENT : RECETTES
 Chapitre: 481 CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

TOTAL

Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Total	Recettes autorisées	Budget exécutoire
		Reconduction	Mesures nouvelles			

INVESTISSEMENT : RECETTES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT				125 000,00	125 000,00	125 000,00
001	Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			148 249,49	148 249,49	148 249,49	148 249,49
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT						23 249,49

ANNEXES

MECANISME D'AFFECTATION DU RESULTAT
FRJL Affectn résultat 23

Accusé de réception en préfecture
093-269300182-20240307-2024-03-23-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

LE DE LIVRY GARGAN - BUDGET PRINCIPAL - CDG PROVISoire ATTENDU AU 19/01/24 - COMPTE ADMINISTRATIF 21	
RESULTATS BRUTS 2023 :	
EXPLOITATION	
Total des mandats (dépenses)	986 538,32 €
Total des titres (recettes)	926 997,07 €
Différence	-59 641,25 €
INVESTISSEMENT	
Total des mandats (dépenses)	73 355,61 €
Total des titres (recettes) inclus 1068	42 417,12 €
Différence	-30 938,49 €
RESULTATS REPORTEES 2022 (inscrits au budget 2023)	
Fonctionnement	
002-Excédents	125 654,97 €
Investissement	
001-Solde d'exécution d'investissement (D si <0, R si >0)	54 167,48 €
1068-Excédents de fonctionnement capitalisés (R) pour information (car dans Total titre)	€
RESULTAT CUMULE 2022 + 2023	
Fonctionnement C = A + B	66 214,72 €
Investissement D = A' + B'	23 249,49 €
A inscrire au BP et/ou BS en 001 - R = Excédent d'investissement (valeur absolue)	23 249,49 €
A inscrire au BP et/ou BS en 001 - D = Déficit d'investissement (valeur absolue)	- €
PREMIERE ETAPE - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
SI C < 0, affectation de la totalité du déficit en dépense de fonctionnement (au 002)	
SI C > 0, affectation au choix en section d'investissement s'il y a un besoin de financement (cf Deuxième étape), sinon affectation en fonctionnement en recette au compte 002	
DEUXIEME ETAPE - ESTIMATION DU BESOIN DE FINANCEMENT (F)	
Intégration des RAR d'investissement (rappel : pas de RAR en fonctionnement pour les communes < 3500 hab. et établissements assimilés)	
Restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Dépenses (20 21 23) selon état des RAR	0,00 €
Recettes (titres, conventions, etc.)	0,00 €
Solde	0,00 €
F = D - (B) = besoin de financement (si négatif)	
SI F < 0, affectation au 1068 (recette d'investissement) de la somme nécessaire à la couverture du besoin de financement	
A inscrire en BP en 1068-Excédents de fonctionnement capitalisés (R)	- €
SI F > 0, on peut affecter C comme on veut (ex. une partie en fonctionnement, une partie en investissement au 1068 pour diminuer le déficit d'investissement de N + 1)	
TROISIEME ETAPE-AFFECTATION DU SOLDE DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Solde du résultat de fonctionnement après couverture du besoin de financement	66 214,72 €
G = C + F	66 214,72 €
A inscrire en BP ou BS en 1068-Excédents de fonctionnement capitalisés (R)	- €
Inscrit en BP en 001 (R)	- €
A inscrire en BS en 001 (R)	23 249,49 €
A inscrire en BP ou BS en 001 (D)	- €
A inscrire en BP ou BS en 002-Excédents	66 214,72 €
Récapitulatif Total étape budgétaire RC	0,00 €
Récapitulatif Total étape budgétaire BP	89 464,21 €
Récapitulatif Total 2 étapes budgétaires	89 464,21 €
Visé du Comptable	[Signature]

	IV - ANNEXES		
	ELEMENTS DU BILAN		
	METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		A3
	A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES		
	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		Délibération du
	Biens de faible valeur	unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 300 €	6 octobre 2023
	Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Amortissement linéaire	Immobilisations incorporelles : Logiciels et progiciels Frais d'études et de recherche non suivis de réalisation Immobilisations corporelles : Matériel roulant Mobilier Matériel de bureau Matériel informatique Matériel biomédical Autre matériel Cheptel Installations et appareils de chauffage/climatisation Appareils de levage-ascenseurs Appareils de laboratoire Outillage Plantations Agencements, aménagements et installations dans les bâtiments légers et préfabriqués Agencements, aménagements et installations dans les bâtiments en dur	2 ans 5 ans 8 ans 10 ans 8 ans 10 ans 3 ans 5 ans 10 ans 8 ans 15 ans 20 ans 8 ans 10 ans 20 ans 10 ans 15 ans	6 octobre 2023

BPR 2024

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie de prêt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Emprunts obligataires (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					56 519,83									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)	Cautions	31/12/2017	31/12/2017	31/12/2018	56 519,83	F	Taux Fixe	0,000	0,00	EUR	A	F	O	A1
167/5 Dettes PPP (Partenariat Public Privé) (Total)														
167/8 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
168/1 Autres emprunts (Total)														
168/7 Autres dettes (Total)														
Total général					56 519,83									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (à voir à droite un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel (en référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
 (4) Indiquer le ou les types d'index : E : Euribor 3 mois ; A : annuité ; I : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre
 (5) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuité ; I : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre
 (6) Indiquer le mode de remboursement : F : pour amortissement constant ; P : pour amortissement croissant ; E : pour amortissement décroissant ; A : autre
 (7) Indiquer C pour amortissement constant ; P pour amortissement croissant ; E pour amortissement décroissant ; A : autre
 (8) Catégorie de prêt : A1 (cf. la classification des emprunts selon le décret n° 2010-1507 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

BP-2024

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et Dettes au 01/01/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2024	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				52 475,21				52 475,21	0,00	0,00		0,00	
C/165	N		A1	52 475,21	1,00	F	Taux Fixe	0,000	0,00	0,00		0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1675 Dettes PPP (Partenariat Public Privé) (Total)													
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)													
1681 Autres emprunts (Total)													
1687 Autres dettes (Total)													
Total général				52 475,21				52 475,21	0,00	0,00		0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véhicule aménagé.
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « état des opérations de couverture ».
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple : A : cf. la classification des emprunts suivant le type de la dette, ICN 10 1507C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.
 (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui peut pas seulement définir comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (13) « Montepremier » Index en cours ou 0,07%N après opérations de couverture.
 (14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'échéance ; « intérêts décaissés » et intérêts décaissés et comptabilisés à l'article 606.
 (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 606.

33P12024

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents					
	(1) Indices zone euros	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1				
	% de l'encours	100,00				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en Euros	52.475,21				
	Nombre de produits					
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours					
	Montant en Euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en Euros					
	Nombre de produits					
(F) Autres types de structures	% de l'encours					
	Montant en Euros					

(1) Cette annexe reflète le stock de dettes au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL FJL AU 01/01/2024

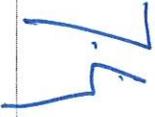
CI:1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	EMPLOIS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS		
		Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	Agents titulaires	Agents contractuels	Total
FILIERE ADMINISTRATIVE						
- Redacteur principal de 1ère classe	B	2		1		1
- Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1		0		0
- Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2		0		0
- Adjoint administratif	C	1		0		0
FILIERE TECHNIQUE						
- Adjoint technique principal de 1ère classe	C	4		3		3
- Adjoint technique principal de 2ème classe	C	6		2		2
- Adjoint technique	C	3		1	3	4
TOTAL GENERAL		19		7		10

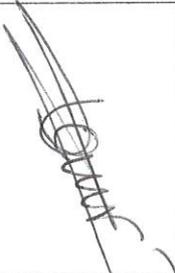
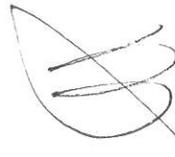
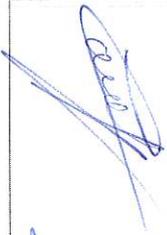
ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président,
 A Ivry-Gargan, le 07 Mars 2024

Le Président,
 Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session ordinaire

Pierre-Yves MARTIN


A Ivry-Gargan, le 07 Mars 2024
 Les membres du Conseil d'Administration,

Roselyne BORDES	Marie-Catherine HERRMANN	Jean-Pierre BARATTA	Corinne CARCREFF	Olivier MARRARIAN	Gérard ATTARD
					
Laurence HODE	Nathalie JOUV	Maria DEANNEY	Claudine QUEMPEL	Marcel BARRES	Liliane GONNIN
					

Pascal CHOMEL	Patrick QUALITE	Josiane CADET
		

Nombre de membres en exercice..... 17
 Nombre de membres présents..... 16
 Nombre de suffrages exprimés..... 10

VOTES : Pour..... 10
 Contre.....
 Abstentions.....

Date de convocation : 28 février 2024

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le..... et de la publication le

A Ivry-Gargan, le.....

Accusé de réception en préfecture
093-269300182-20240307-2024-03-23-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024